

DAJI/2024/Décision/Tarifs/29

Décision portant approbation du tarif du congrès
« AFEA 2024 » - LERMA_UR 853

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA-UR 853) a présenté, le 2 mai 2024, une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour le congrès « AFEA 2024 »,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au congrès « AFEA 2024 » organisé par le Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA-UR 853).

Ce colloque aura lieu du 21 au 24 mai 2024 à la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH), 29 Avenue Robert Schuman 13621 Aix en Provence cedex.

Les tarifs d'inscription hors taxes et éventuelle gratuité sont ainsi définis :

Catégories	Inscriptions du 1 ^{er} au 15 avril 2024		Inscriptions du 16 avril au 1 ^{er} mai 2024	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Plein tarif	31,82€	35€	54,55€	60€
Doctorants non communicants	15,45€	17€	31,82€	35€
Diner de gala	45,45€	50€	45,45€	50€
Doctorants communicants	Gratuité			
Déjeuner	10,91€	12€	10,91€	12€
Exonéré	Gratuité			
Accompagnant	Gratuité			

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 20 juin 2024

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université



Publié le : **27 JUIN 2024**
Transmis au Recteur le :

27 JUIN 2024